

RÈGLEMENT du JEU CONCOURS
« Dessine ton héros préféré pour Halloween avec Bayard Jeunesse & Milan USA »

Une initiative des délégués Bayard Jeunesse & Milan aux États-Unis mise en œuvre via les réseaux sociaux du 15 au 8 novembre 2025

Organisé par la déléguée de Bayard Jeunesse & Milan aux États-Unis (Région de Washington DC et Côte Ouest), le jeu concours de dessins « Dessine ton héros préféré pour Halloween avec Bayard Jeunesse & Milan USA » a pour objectif de promouvoir de façon ludique les magazines de Bayard Jeunesse & Milan auprès des jeunes lecteurs habitant aux États-Unis à l'occasion de la fête d'Halloween du 31 octobre. Il vise également à illustrer l'engagement de proximité des délégués Bayard Jeunesse & Milan aux États-Unis de façon dynamique et positive via les réseaux sociaux Facebook & Instagram.

Dans le présent règlement, l'équipe des délégués Bayard Jeunesse & Milan Presse aux États-Unis est désignée sous le nom de BAYARD JEUNESSE & MILAN USA comme « organisateur » du Jeu Concours « *Dessine ton héros préféré pour Halloween avec Bayard Jeunesse & Milan USA* » (ci-après, le « Jeu Concours »).

Article 1 – Dates

Le Jeu Concours débute le 15 octobre 2025 et se termine le 8 novembre à 23 h 59, heure EST (*Eastern Standard Time zone*).

Article 2 – Admissibilité

Le Jeu Concours est ouvert à tous ceux qui aiment dessiner, peu importe leur âge, résidant aux États-Unis d'Amérique et connaissant les héros des magazines de Bayard Jeunesse & Milan.

Les participants, petits et grands lecteurs des magazines de Bayard Jeunesse & Milan, peuvent participer qu'ils soient abonnés, anciens abonnés, ou lecteurs occasionnels à leur bibliothèque locale ou à l'école.

Les personnes mineures participent à ce Jeu Concours par l'intermédiaire de leur représentant légal qui autorise pour diffusion sur les réseaux sociaux le dessin déposé.

Article 3 – Modalités d'inscription

Toute personne désirant participer au Jeu Concours doit (1) remplir le formulaire d'inscription disponible sur la page Facebook de BAYARD JEUNESSE & MILAN USA @BayardMilanPresseUSA et (2) envoyer une photo de son dessin par e-mail à son délégué local aux États-Unis avant le 8 novembre 2025 à 23 h 59 (heure EST).

RÈGLEMENT du JEU CONCOURS:
« Dessine ton héros préféré pour Halloween avec Bayard & Milan USA »

Toute personne participant au Jeu Concours doit s'assurer de la bonne qualité de la photo prise ou du scan effectué du dessin lorsque celui-ci est déposé de façon dématérialisée en remplissant le formulaire d'inscription.

BAYARD JEUNESSE & MILAN USA ne peut être tenu responsable de problèmes de communication en ligne ou tout autre problème technique indépendant de sa volonté.

Le Jeu Concours est gratuit et sans obligation d'achat. Il n'y a pas de frais d'inscription pour participer au Jeu Concours.

Article 4 – Critères d'admissibilité

Le dessin doit être en accord avec l'intitulé du Jeu Concours et représenter un (ou plusieurs) héros des magazines jeunesse de Bayard Jeunesse & Milan en tenue d'Halloween ou célébrant cette fête.

Le dessin doit illustrer, de façon originale, la fête d'Halloween telle qu'elle serait célébrée aux États-Unis d'Amérique par un (ou des) héros des magazines de Bayard Jeunesse & Milan.

Il peut être accompagné d'un petit texte explicatif décrivant la mise en scène.

Le formulaire d'inscription comprenant la photo ou scan du dessin doit être complété & soumis au plus tard le 8 novembre 2025, à 23 h 59 (EST).

Le dessin peut être déposé par une seule personne (un enfant représenté par son parent ou gardien) ou être le fruit d'une collaboration de plusieurs personnes (une classe d'élève ou une famille).

Une personne ou un groupe ne peut déposer qu'un seul dessin. Dans le cas où plusieurs dessins étaient déposés par la même personne ou le même groupe de personnes, seul le dernier formulaire d'inscription reçu sera admissible.

Tout dessin soumis sans formulaire d'inscription dûment complété ou en retard ne pourra pas être considéré comme admissible au Jeu Concours.

Tout dessin illustrant des actes de violence, des propos inappropriés ou du contenu incitant à la haine sera automatiquement disqualifié et ne pourra être considéré comme admissible au Jeu Concours.

Les membres de BAYARD JEUNESSE & MILAN USA ainsi que toute personne ayant participé à la conception du Jeu Concours ne sont pas admissibles à y concourir.

RÈGLEMENT du JEU CONCOURS:
« Dessine ton héros préféré pour Halloween avec Bayard & Milan USA »

Article 5 – Sélection et déclaration des gagnants

Trois méthodes de sélection permettront de désigner les gagnants : 10 premiers participants par secteur ayant soumis son dessin avant le 26 octobre, un gagnant ayant obtenu le plus de « likes » sous la publication de son dessin par la page Facebook de BAYARD JEUNESSE & MILAN USA, trois gagnants désignés par les délégués de BAYARD JEUNESSE & MILAN USA dans leur secteur.

A. Un cadeau offert aux 10 premiers participants de chaque secteur par son délégué local

Chaque délégué de BAYARD JEUNESSE & MILAN USA offrira une sélection de magazines édités par Bayard Jeunesse et/ou Milan presse aux 10 premiers auteurs domiciliés sur son secteur ou région aux États-Unis et ayant soumis leur dessin en vue de participer au Jeu Concours avant le 26 octobre.

Cette sélection de magazine sera adaptée à l'âge de l'auteur et élaborée par le délégué de BAYARD JEUNESSE & MILAN USA en fonction des stocks de magazines disponibles.

Ce cadeau sera offert à titre de remerciements aux 10 premiers participants soumettant leur dessin avant le 26 octobre.

Le dessin reçu doit être admissible conformément aux termes de l'article 4 – Critères d'admissibilité.

B. Sélection du meilleur dessin sur la page Facebook de BAYARD JEUNESSE & MILAN USA

Du 15 octobre au 8 novembre, la page Facebook de BAYARD JEUNESSE & MILAN USA @BayardMilanPresseUSA publiera les dessins soumis et admis au Jeu Concours.

Le public sera invité à « aimer » ou déposer un « like » sous la publication du dessin qu'il préfère ou apprécie sur la page Facebook de BAYARD JEUNESSE & MILAN USA @BayardMilanPresseUSA jusqu'au 8 novembre.

Le dessin publié par la page Facebook de BAYARD JEUNESSE & MILAN USA et ayant obtenu le plus de « likes » comptabilisés le 9 novembre à 10 :00 am EST sera déclaré gagnant du Jeu Concours par la page Facebook de BAYARD JEUNESSE & MILAN USA.

Ce Jeu Concours n'est ni organisé, ni géré, ni parrainé par la société Facebook.

C. Sélection du plus beau dessin de chaque secteur par le délégué.

Les délégués de BAYARD JEUNESSE & MILAN USA sélectionneront un dessin par secteur reflétant l'originalité, la créativité et le talent artistique de son auteur.

En l'absence de participant au Jeu Concours dans un secteur, les délégués se réservent le droit de sélectionner deux gagnants dans un autre secteur.

RÈGLEMENT du JEU CONCOURS:
« Dessine ton héros préféré pour Halloween avec Bayard & Milan USA »

En cas de difficulté à départager le meilleur dessin dans un secteur, les délégués peuvent décider de sélectionner deux gagnants ex-aequo dans ce même secteur.

Le plus beau dessin sélectionné dans chaque secteur par les délégués peut aussi être le dessin sélectionné comme meilleur dessin ayant cumulé le plus de « likes » sur la page Facebook. La sélection d'un dessin par cumul du plus de « likes » sur la page Facebook n'exclut donc pas sa sélection par les délégués dans son secteur.

Article 6 – Dévoilement des gagnants

Les gagnants seront contactés par courriel par un membre de l'équipe de BAYARD JEUNESSE & MILAN USA au cours du mois de novembre et au plus tard le 30 novembre.

Ledit courriel déclarera la personne gagnante et l'informera de son prix en précisant les modalités pour recevoir le prix.

Si elle le souhaite, la personne gagnante désignée pourra envoyer une photo d'elle-même à l'organisateur en vue de sa publication sur les réseaux sociaux ou de son utilisation dans le cadre de matériel promotionnel dans un délai de sept jours ouvrables suivant l'avis.

Si la personne désignée gagnante ne répond pas dans un délai de sept jours suivant la réception du courriel ou si les informations communiquées par la personne lors de son inscription ne permettent pas de l'informar de son prix, elle perdra la qualité de gagnante et ne pourra effectuer aucune réclamation.

L'organisateur se réserve le droit, à sa seule et absolue discrétion, de vérifier l'information contenue sur le formulaire de participation au Jeu Concours. Advenant que l'information soit fausse, l'organisateur se réserve le droit de disqualifier la personne.

Dans le cas où les gagnants seraient dans l'impossibilité de bénéficier, en tout ou en partie, de leur prix, pour quelque raison que ce soit, ils en perdront le bénéfice, sans possibilité d'obtenir une quelconque contrepartie.

Le prix remis ne peut donner lieu à aucune contestation.

Article 7 – Les prix

Tous les dessins reçus respectant les critères de participation et admissibles au Jeu Concours peuvent prétendre à sélection pour gagner un des prix.

La personne déclarée gagnante du meilleur dessin sur la page Facebook de BAYARD JEUNESSE & MILAN USA recevra une sélection de magazines récents édités par Bayard Jeunesse et/ou Milan et issus de son catalogue jeunesse 2025, adaptée à son âge et à ses préférences.

RÈGLEMENT du JEU CONCOURS:
« Dessine ton héros préféré pour Halloween avec Bayard & Milan USA »

Les gagnants sélectionnés par les délégués de BAYARD JEUNESSE & MILAN USA recevront chacun un abonnement gratuit de 6 mois à un des magazines de son choix édités par Bayard Jeunesse et/ou Milanet issus de son catalogue jeunesse 2025 (hors magazines ne proposant pas la possibilité de l'abonnement à six mois soient Babille et Kolala).

Tous les prix doivent être acceptés tel qu'ils sont décrits dans le présent règlement et ne peuvent être échangés pour un autre prix ou un crédit, en tout ou en partie.

Article 8 – Responsabilité de l'organisateur

L'organisateur n'est pas responsable des dessins ou formulaires d'inscription perdus, incomplets, illisibles, ou reçus en retard ou mal envoyés. Il ne peut, non plus, être tenu responsable de défaillance de la page Facebook de BAYARD JEUNESSE & MILAN USA ou de défaillance technique ou autres problèmes des réseaux ou lignes téléphoniques, systèmes informatiques en ligne, serveurs, fournisseurs d'accès, matériel informatique ou logiciels, ou pour des problèmes techniques ou de congestion sur Internet ou sur un site web ou une application, ou toute combinaison de ce qui précède. Il n'est pas responsable non plus des dommages causés à toute personne en raison de la participation ou tentative de participation de cette personne ou de la participation d'une autre personne au Jeu Concours.

Article 9 – Responsabilité de la personne participant à ce Jeu Concours

La personne ou son représentant légal soumettant un dessin à ce Jeu Concours atteste sur l'honneur en être l'auteur et détenir seule les droits de propriété intellectuelle y afférent. Elle garantit ainsi qu'elle a le droit de déposer le dessin dans le cadre du Jeu Concours et que celle-ci est inédite et originale.

La personne ou son représentant légal soumettant un dessin qu'elle soit gagnante du Jeu Concours ou non, cède à titre gratuit à BAYARD JEUNESSE & MILAN USA la totalité des droits patrimoniaux relatifs à ce dessin, à savoir les droits de reproduction, de représentation, d'édition et d'adaptation du dessin.

La personne ou son représentant légal soumettant un dessin accorde à BAYARD JEUNESSE & MILAN USA le droit de diffusion sans limite de temps du dessin pour illustrer ses actions de communication, sur le plan national et international, sous la forme de site web, animation multimédia, exposition, édition papier (diffusion gratuite ou payante), presse ou campagne publicitaire, ou toute autre forme de communication, vis-à-vis des tiers.

Article 10 – Règles générales

Le présent règlement entre en vigueur à compter du 13 octobre 2025 et/ou de sa publication sur la page Facebook de BAYARD JEUNESSE & MILAN USA.

RÈGLEMENT du JEU CONCOURS:
« Dessine ton héros préféré pour Halloween avec Bayard & Milan USA »

Le fait de participer à ce Jeu Concours implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité, y compris ses avenants éventuels et additionnels. Toutes les difficultés pratiques d'interprétation ou d'application du présent règlement seront tranchées souverainement par les organisateurs.

En cas de force majeure ou si les circonstances l'imposent, les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement, de reporter, de modifier ou d'annuler le Jeu Concours. Sa responsabilité ne saurait être engagée du fait de ces modifications.

BAYARD JEUNESSE & MILAN USA s'engage à traiter de façon confidentielle les renseignements personnels recueillis dans les formulaires de présentation des dessins et à ne pas les divulguer à d'autres établissements, partenaires, organismes privés ou entreprises commerciales.

Les frais éventuellement engagés par les personnes soumettant un dessin au Jeu Concours ne seront pas remboursés par l'organisateur.

La participation à ce Jeu Concours donne lieu à l'établissement d'un traitement automatisé, étant précisé que les informations demandées sont obligatoires pour que la participation au Jeu Concours soit prise en compte. Les personnes déposant un dessin au Jeu Concours disposent d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données fournies à l'occasion de leur participation au Jeu Concours.

Ce droit peut être exercé auprès de l'organisateur en adressant un message par courriel à Stephanie.kamaruzzaman@bayard-mag.com.
